



HAL
open science

La comparaison 'pair à pair' dans l'univers des cadres interprétatifs de l'analyse politique comparée

François Briatte

► **To cite this version:**

François Briatte. La comparaison 'pair à pair' dans l'univers des cadres interprétatifs de l'analyse politique comparée. *Écrire la comparaison*, Jun 2010, Lyon, France. halshs-00486623v1

HAL Id: halshs-00486623

<https://shs.hal.science/halshs-00486623v1>

Submitted on 1 Jan 2011 (v1), last revised 29 Apr 2011 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La comparaison « pair-à-pair » dans l'univers des cadres interprétatifs de l'analyse politique comparée

François Briatte*

26 mai 2010

Résumé

L'objet de cette communication est de restituer les grandes lignes du débat contemporain sur la généralisation des comparaisons à « faible n », afin de montrer ce qui caractérise ces comparaisons et plus particulièrement celles effectuées sur $n = 2$, que Sidney Tarrow a récemment proposé de nommer « comparaisons pair-à-pair ». Le débat sur la montée en généralité à partir de données issues de la comparaison d'un faible nombre de cas s'articule immédiatement avec celui sur l'utilisation de ces données dans une démarche de théorisation, et avec un autre débat plus discret mais tout aussi important dans le champ des interrogations méthodologiques, portant sur les aspects présentationnels des recherches comparatives à « faible n ». Les débats restitués dans cette communication s'appuient sur plusieurs pans de la littérature scientifique, mais plus spécifiquement sur les recherches menées en analyse politique comparée. Outre la présentation de ces débats, la communication avance un principe d'organisation original pouvant servir à articuler recherche collective et comparaison pair-à-pair, et une typologie de quatre stratégies d'écriture envisageables pour présenter les résultats de cette méthode à l'écrit.

* Doctorant à l'IEP de Grenoble, et ATER à l'Université de Lille 2 ; contact : f.briatte@ed.ac.uk. Une partie des réflexions présentées dans cette communication s'appuie sur les recherches de ma directrice de thèse, Monika Steffen, qui ont participé à mon intérêt pour la méthodologie comparative.

Introduction

À l'intérieur du champ disciplinaire des sciences sociales, les méthodes devant conduire à l'établissement d'une comparaison correcte entre n cas d'études sont inévitablement condamnées à connaître des réponses différentes et sans cesse rediscutées au cours du temps, de même, par exemple, que la question de l'inférence causale en statistiques ou celle de la validité des régressions pour l'analyse de données sociologiques.¹

Si l'on accepte de scinder schématiquement les discussions sur l'analyse comparée en grandes catégories, trois grands ordres de questionnement émergent rapidement du débat scientifique : (1) à partir de quel nombre de cas d'étude n peut-on établir une comparaison correcte ? (2) quel est l'intérêt respectif de ces comparaisons ? et surtout (3) quelles méthodes s'appliquent selon le nombre de cas d'études retenu ? Une quatrième question, d'ordre pratique, concerne ensuite le rendu, à l'écrit, du travail comparatif. Ce dernier questionnement devient crucial si l'on fait l'hypothèse que cette étape de mise en forme influe sur la capacité de généralisation et sur le degré de cumulativité des analyses.

Au bout de deux décennies, le débat mené au sein du sous-champ de l'analyse politique comparée (*comparative politics*) semble s'être accordé sur la proposition suivante : toute comparaison à $n \geq 1$ est envisageable et susceptible d'avoir un intérêt scientifique, si et seulement si la comparaison s'accompagne d'un cadre interprétatif valide au regard de la méthode comparative employée.² Or, si le cadre interprétatif des analyses comparées quantitatives à « grand n » bénéficie d'un consensus apparent, la validité des comparaisons fondées sur un faible nombre de cas d'études reste sujette à un débat plus intense.

¹ Judea Pearl, « Causal Inference in Statistics : An overview », *Statistics Surveys* 3 : 96–146, 2009 ; Michael Shalev, « Limits and Alternatives to Multiple Regression in Comparative Research », *Comparative Social Research* 24 : 261–308, 2007 ; Carina Mood, « Logistic Regression: Why We Cannot Do What We Think We Can Do, and What We Can Do About It », *Socio-Economic Review* 26(1) : 67–82, 2010. Pour une illustration des problèmes de causalité tels qu'ils sont actuellement formulés en science politique, cf. le symposium publié dans *Political Analysis* 14(2), 2006. Pour une illustration du caractère cyclique de ces débats, il suffit de repenser au débat sur l'ouvrage *The Bell Curve* publié par Richard Herrnstein et Charles Murray en 1994. Il est peut-être utile de mentionner que la science politique française reste très largement étrangère à ces discussions, qui se développent principalement dans une partie de la science politique états-unienne, et dont l'incidence internationale est limitée, si l'on en juge par les méthodes d'analyse – principalement qualitatives – des contributions présentées au dernier congrès de l'*International Political Science Association*.

² Pour un aperçu du débat, cf. B. Guy Peters, *Comparative Politics*, Palgrave Macmillan, 1998 ; Todd Landman, *Issues and Methods in Comparative Politics: An Introduction*, Routledge, 3^e éd., 2008. Une contribution souvent citée dans cette perspective est celle de Peter Hall, « Aligning Ontology and Methodology in Comparative Research », in James Mahoney et Dietrich Rueschemeyer (dir.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge University Press, 2003, p. 373–404. Pour un travail relativement précurseur d'élucidation de la méthode comparative à faible n , cf. Theda Skocpol et Margaret Somers, « The Uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry », *Comparative Studies in Society and History* 22(2) : 174–197, 1980.

Cette dernière observation se vérifie d'autant plus que leur mode de présentation écrite procure parfois l'illusion, chez le lecteur, d'une juxtaposition monographique, au détriment de l'objectif scientifique initial de généralisation porté par l'analyse comparée.

L'objet de cette communication consiste à montrer que l'intensité du débat autour des comparaisons qualitatives a produit au moins une externalité positive (section 1). Ce débat présente en effet l'avantage d'avoir incité les utilisateurs de cadres interprétatifs construits sur des comparaisons à « faible n » à préciser leur pensée sur la teneur de leurs analyses, ce qui donne ponctuellement tort aux observateurs n'attribuant aucune plus-value scientifique aux débats fondés sur l'opposition entre approches qualitatives et quantitatives.³ Cette observation est illustrée à partir du cas spécifique des comparaisons à $n = 2$, dites comparaisons « pair à pair », pour lesquelles existe à présent un cadre interprétatif explicite et prometteur sur le plan analytique (section 2). L'approche définie dans ces comparaisons offre par ailleurs la possibilité d'une articulation avec d'autres méthodes d'analyse comparée, comme celle reposant sur l'institutionnalisme national ; en conséquence, la définition du degré de compatibilité entre ces différentes approches rentrera également dans le périmètre de cette communication (section 3), qui cherche également à conforter l'axiome fondamental de l'analyse politique comparée : celui de produire des généralisations. Enfin, une réflexion supplémentaire sur la production écrite des recherches comparatives, et plus particulièrement des comparaisons « pair à pair », permettra d'introduire, tout au long du texte, une série de remarques d'ordre rédactionnel, cette dimension étant encore peu abordée dans les formations à l'analyse comparée.

1. Principes des comparaisons quantitatives et qualitatives

Le cadre interprétatif dominant de l'analyse politique comparée a longtemps opposé les démonstrations fondées sur un grand nombre d'unités d'observation n à celles utilisant un nombre restreint de cas d'étude (incluant la monographie), sans qu'il s'agisse pour autant d'une vive controverse mais plutôt d'un « dualisme persistant » autour de la notion de comparabilité et de sa traduction dans les grilles et les méthodes d'analyse.⁴ Un déséquilibré

³ Pour une version élaborée de cette position relativement répandue, cf. Neil Smelser, « Social Sciences as Learning Systems », présentation au Wissenschaftszentrum Berlin, 2001. L'auteur y classe le débat « *quantitative vs. qualitative methods as roads to knowledge* » parmi les controverses périodiques ne se soldant par aucun apprentissage scientifique (« *non-learning* »). Pour une proposition de dépassement « par le haut », cf. Jean-Louis Fabiani, « Pour en finir avec la réalité unilinéaire. Le parcours méthodologique de Andrew Abbott », *Annales. Histoire, science sociales* 58(3) : 549–565, 2003.

⁴ John Gerring et Craig Thomas, « Quantitative and Qualitative : A Question of Comparability », non publié, 2006 ; une partie de ces débats apparaît dans la suite de cette communication, sans que l'on ait tenté de fournir une revue exhaustive des textes ; pour d'excellentes synthèses, cf. B. Guy Peters, *Comparative Politics, op. cit.* ; Todd Landman, *Issues in Comparative Politics, op. cit.* ; John Gerring, *Case Study Research. Principles and Practices*, Cambridge : Cambridge University Press, 2007.

bre a toutefois longtemps subsisté, et subsiste encore, entre les recherches quantitatives à « fort n », où les cadres d'analyse issus du raisonnement statistique ont rapidement défini les contours des comparaisons sur reposant un nombre suffisant de cas d'étude pour atteindre des niveaux de significativité suffisants, et les recherches qualitatives, où les cadres d'analyse restent plus flottants.⁵ Concomitamment, la restitution de résultats quantifiables et quantifiés fait l'objet d'une littérature très aboutie quant à la visualisation des données,⁶ alors que la restitution des résultats qualitatifs ne bénéficie pas de guides pratiques et de stratégies aussi précises.

En ce qui concerne la science politique, deux postulats de réconciliation entre les approches quantitatives et qualitatives ont été avancés au cours du temps, mais plus particulièrement au cours des quinze dernières années, avec un pic d'activité remarquable des chercheurs autour de ce dualisme méthodologique au cours des cinq dernières années.

– Le postulat faible reconnaît que les données qualitatives peuvent alimenter les analyses quantifiées en fournissant *ex ante* de meilleures hypothèses d'arrière-plan, ou en fournissant une vérification *ex post* des relations identifiées dans un *dataset*. Plusieurs auteurs ont ainsi développé des méthodes d'analyse mixtes (*mixed-methods*) qui ancrent les analyses à faible n dans un contexte analytique plus large, fourni par l'étude d'un nombre largement supérieur de cas d'étude.⁷ Aussi recommandables que soient ces méthodes de *nested comparison*, notamment parce qu'elles évacuent toute hiérarchisation entre les deux méthodes d'analyse et encouragent le champ d'étude des *comparative politics* à se montrer plus exigeant sur la cumulativité des travaux qu'il héberge, elles conservent la variabilité

⁵ Pour un aperçu efficace des différentes composantes du raisonnement quantitatif, cf. Marion Selz et Florence Maillachon, *Le raisonnement statistique en sociologie*, Presses Universitaires de France, 2009. Pour le détail des hypothèses d'arrière-plan et des problèmes de causalité posés par les analyses quantitatives comparées en science politique, cf. Gary King et Langche Zeng, « The Dangers of Extreme Counterfactuals », *op. cit.* ; Adam Przeworski, « Is the Science of Comparative Politics Possible? », in Carles Boix et Susan C. Stokes (dir.), *Oxford Handbook of Comparative Politics*, Oxford University Press, 2007, p. 147–171. Ces problèmes concernent par ailleurs toutes les disciplines des sciences sociales ; cf. par exemple, en économie, Esther Duflo, « Empirical Methods », document de cours, MIT/Harvard, 2002.

⁶ L'ouvrage de référence sur le sujet reste, depuis sa première édition en 1983, Edward Tufte, *The Visual Display of Quantitative Information*, 2^e éd., Graphics Press, 2001.

⁷ Cf., en particulier, Evan Lieberman, « Nested Analysis as a Mixed-Method Strategy for Comparative Research », *American Political Science Review* 99(3): 435–452, 2005 ; *ibid.*, « Bridging the Qualitative-Quantitative Divide: Best Practices in the Development of Historically Oriented Replication Databases », *Annual Review of Political Science* 13: 37–59, 2010. Une autre méthode mixte non couverte dans cette communication est l'approche de Charles Ragin, dite « Fuzzy Set/Qualitative Comparative Analysis » (fs/QCA). Pour des synthèses récentes, cf. Benoît Rihoux et Charles Ragin, *Configurational Comparative Methods*, New York : Sage, 2008 ; David Kuehn et Ingo Rohlfing, « Causal Explanation and Multi-Method Research in the Social Sciences », IPSA Committee on Concepts and Methods, Working Paper 26, 2010.

entre les cas d'étude comme résultat fondamental : en définitive, c'est l'écart observé – la variance – entre les cas d'étude d'une distribution donnée qui fonde l'intérêt de la comparaison. Quelle que soit la stratégie d'ancrage (*nesting*) retenue, cette méthode et son postulat initial ne se destine pas et n'est pas non plus habilitée à fournir autre chose qu'une série de *comparative statics* obtenue en régressant les caractéristiques de chaque cas d'étude ou en les combinant dans un schéma logique booléen. L'analyse en sort certes largement mieux renseignée que par une étude plus conventionnelle, mais la corrélation entre des variables spécifiées et observées *ex ante* reste l'élément essentiel de la démonstration permettant de lier variables dépendantes et variables indépendantes.

– Le postulat fort reconnaît quant à lui que les données qualitatives possèdent des propriétés d'identification différentes des analyses quantitatives, et qu'une autre logique inférentielle est défendable.⁸ Un phénomène permettant d'illustrer ce postulat tient au transfert des politiques publiques, notamment remarquable entre États européens lorsque l'on repère une forme de convergence entre États sur un secteur de politique publique donné, comme l'ouverture à la concurrence d'un service public ou la dérégulation d'un secteur industriel. Une partie de la réponse à ce problème consiste à fournir un traitement statistique du problème de Galton, c'est-à-dire de la séparation, dans un processus s'apparentant à la diffusion d'une caractéristique donnée entre plusieurs unités d'observation, de ce qui se rapporte aux unités elles-mêmes et de ce qui, au contraire, se diffuse effectivement entre ces unités.⁹ Ce traitement est toutefois incomplet à deux points de vue : d'une part, il ne permet pas d'identifier les acteurs intervenant volontairement dans la diffusion, et responsables, en conséquence, des transferts observés ; d'autre part, il ne permet pas de déterminer précisément la nature ou l'effectivité de ces transferts.¹⁰

⁸ Les deux ouvrages symbolisant chaque postulat sont, respectivement, Gary King, Robert Keohane et Sidney Verba, *Designing Social Inquiry*, Princeton : Princeton University Press, 1994 ; et Henry Brady et David Collier (dir.), *Rethinking Social Inquiry. Diverse Tools, Shared Standards*, New York : Rowman & Littlefield, 2004. Pour une analyse complète du débat esquissé dans cette présentation en postulats, cf. James Mahoney, « After KKV: The New Methodology of Qualitative Research », *World Politics* 62(1): 120–147, 2010.

⁹ Pour une théorisation et une application empirique aux politiques publiques, cf. Dietmar Braun et Fabrizio Gilardi, « Taking “Galton’s Problem” Seriously: Towards a Theory of Policy Diffusion », *Journal of Theoretical Politics* 18: 298–322, 2006 ; Fabrizio Gilardi, Katharina Flüglister et Stéphane Luyet, « Learning from Others: The Diffusion of Hospital Financing Reforms in OECD Countries », *Comparative Political Studies* 42(4): 549–573, 2008.

¹⁰ Cette impossibilité est équivalente à celle qui empêche de distinguer statistiquement un processus d'homophilie d'un processus de contagion à partir de données observationnelles dans un réseau social ; cf. Cosma Shazili et Andrew Thomas, « Homophily and Contagion Are Generically Confounded in Observational Social Network Studies », non publié, 2010.

Si la qualification fine des acteurs et des processus de transfert de politiques publiques est, en conséquence, un domaine privilégié des analyses comparées qualitatives,¹¹ la démonstration tient plus généralement : l'identification des processus et des mécanismes causaux échappant à l'analyse quantitative représente une opportunité d'application pour les comparatistes travaillant sur un faible nombre de cas d'étude ; depuis quelques années, cette opportunité scientifique est en cours de formalisation sous l'étiquette méthodologique de *process-tracing*.¹² Les défenseurs du postulat fort ont également entrepris de distinguer clairement les deux options méthodologiques disponibles à l'analyse comparée : parallèlement aux résultats obtenus par l'analyse statistique de données quantitatives, ou *data-set observations* (DSO), existe une catégorie de résultats scientifiques qui renseigne sur les éléments de contexte, sur les processus et sur les mécanismes à l'œuvre dans un phénomène social ; ces observations processuelles, ou *causal-process observations* (CPO), sont incommensurables par rapport à l'analyse corrélationnelle, et constituent la base d'une recherche comparée à « faible *n* » libérée du problème des degrés de liberté.¹³ L'objectif de ces observations n'est plus de mesurer une variation à partir d'une stratégie de comparaison fondée sur la variance entre les variables dépendantes et indépendantes de chaque cas d'étude, mais d'aboutir à l'identification d'un processus, d'une trajectoire conduisant au changement—rectifiant par là même un biais dans l'analyse des politiques publiques, où l'on peut observer un déficit d'analyse du changement en rapport aux nombreuses analyses expliquant les conditions de la conservation du *statu quo*.¹⁴

¹¹ Patrick Hassenteufel, « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique* 55(1) : 113–132, 2005 ; pour un autre exemple de réflexion sur ce point, cf. Sabine Saurugger et Yves Surel, « L'europanisation comme processus de transfert de politique publique », *Revue internationale de politique comparée* 13(2) : 179–211, 2006.

¹² Pour les textes fondateurs de cette approche, cf. les recherches de Donald Campbell, Alexander George et Timothy McKeown citées par Peter Hall, « Systematic Process Analysis: When and How to Use it », *European Political Science* 7(3) : 304–317, 2007 ; pour un échantillon représentatif de la littérature contemporaine sur cette méthode, cf. Alexander George et Andrew Bennett, *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Cambridge : MIT Press, 2005 ; Andrew Bennett et Colin Elman, « Qualitative Research: Recent Developments in Case Study Methods », *Annual Review of Political Science* 9 : 455–476, 2006 ; John Gerring et Craig Thomas, « Internal Validity: Process Tracing », in John Gerring, *Case Study Research, op. cit.*, p. 172–186. On a décidé de supprimer de cette communication le débat sur la distinction entre processus et mécanismes causaux, qui reste très inabouti à l'heure actuelle mais qui représente un enjeu épistémologique et méthodologique cruciale pour la recherche qualitative en sciences sociales.

¹³ David Collier, Henry Brady et Jason Seawright, « Sources of Leverage in Causal Inference: Toward an Alternative View of Methodology », in Henry Brady et David Collier (dir.), *Rethinking Social Inquiry, op. cit.*, p. 229–266.

¹⁴ Patrick Hassenteufel, « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale », *op. cit.*, p. 114.

La comparaison de deux cas d'étude s'insère intégralement dans le cadre interprétatif fourni par le postulat fort de l'analyse qualitative comparée ; sa définition méthodologique, sous la forme d'une comparaison « pair-à-pair », révèle à la fois son articulation avec la logique du *process-tracing* et ses spécificités.

2. Principes de la comparaison pair-à-pair

Dans un article récent, Sidney Tarrow a proposé d'appeler comparaison « pair-à-pair » (*paired comparison*) la méthode comparative qu'il a lui-même suivie pendant plusieurs années, au cours de projets de recherche individuels ou collectifs.¹⁵ L'objectif de sa démarche est de formaliser autant que faire se peut le principe d'une recherche de terrain visant à comparer de manière systématique et empiriquement symétrique deux cas d'études, ce qui le conduit à parler de *dual process tracing* dans le cas des comparaisons pair-à-pair faisant usage à la fois de la densité historique des cas d'étude et des similitudes qu'ils peuvent exprimer à des périodes différentes.¹⁶ Cette approche fournit une rationalisation *post hoc* à une stratégie de recherche employée depuis plusieurs années par de très nombreux chercheurs en analyse politique comparée, dont Tarrow lui-même, et l'amène à défendre le bien-fondé d'une comparaison qualitative à $n = 2$ en soulignant les spécificités de cette approche par rapport aux autres comparaisons qualitatives envisageables.

Synthétiquement, la comparaison pair-à-pair telle que la conçoit Sidney Tarrow présente l'avantage d'écartier les problèmes d'inférence causale qui se posent dans les recherches monographiques, tout en s'insérant à titre d'« étape intermédiaire » dans une progression logique et cumulative vers la comparaison d'un plus grand nombre de cas, dans le cadre d'une *multicase analysis*.¹⁷ En termes plus pratiques, la préférence pour une comparaison à $n = 2$ s'explique aussi par les contraintes épistémiques qui pèsent sur le comparatiste, en particulier lorsqu'il est le seul participant direct de sa recherche : en offrant un correctif aux illusions monographiques, et en fixant une échelle de comparaison à laquelle les va-

¹⁵ Sidney Tarrow, « The Strategy of Paired Comparison: Toward a Theory of Practice », *Comparative Political Studies* 43(2) : 230–259, 2010. Une traduction strictement littérale de *paired comparison* serait « comparaison appariée », mais l'expression « pair-à-pair » paraît plus cohérente avec l'impératif de symétrie empirique.

¹⁶ *Ibid.*, p. 238–239. L'identification de processus identiques mais asynchrones devient, dans cet ordre d'idées, l'heuristique principale de cette méthode, qui permet ainsi de faire émerger des régularités (généralisation) en spécifiant leurs conditions initiales (théorisation). Les limites de cette heuristique sont également connues : les cas sélectionnés ne sont pas nécessairement représentatifs (voire, dans certains cas, *volontairement* non-représentatifs), et la délimitation de leurs conditions initiales se heurte aux mêmes risques que toute entreprise de théorisation (*ibid.*, p. 248–249).

¹⁷ *Ibid.*, p. 244–245. Les recherches de Peter Katzenstein illustrent ces avantages dans le texte original. La progression vers la *multicase analysis* est quant à elle tirée d'une stratégie de cumulation avancée par Howard Becker.

riations intrasystémiques des systèmes et des institutions politiques sont encore observables avec un fort degré de précision, la comparaison pair-à-pair permet à la fois d'éviter certains tropismes tout en incitant à cumuler des paires de cas d'étude.¹⁸

Il faut préciser tout de suite certains implicites de la méthode comparative proposée par Sidney Tarrow. Ces implicites ne sont certainement pas théoriques : rien dans la comparaison pair-à-pair n'oriente vers une grille d'interprétation ou une autre ; au contraire, cette échelle de comparaison incite fortement à prendre en compte des variables macrosociologiques et/ou macrotemporelles, comme celles attendant au régime politique dans sa longue durée, et des variables microsociologiques et/ou microtemporelles, comme l'ouverture de fenêtres d'opportunité liées à un changement de direction politique ou administratif. En revanche, la comparaison pair-à-pair est justiciable de certains implicites en termes de sélection des cas et des conditions pratiques de cette comparaison.

– Au niveau de la sélection des cas, la comparaison qualitative pose de nombreuses questions qui ont entraîné une très large réflexion méthodologique.¹⁹ De même, la comparaison pair-à-pair incite probablement à effectuer un choix entre deux configurations extrêmes, correspondant aux études de cas les plus différents ou les plus similaires possibles, respectivement appelées *most different system design* (MDS) et *most similar system design* (MSSD) selon une typologie remontant aux travaux classiques de John Stuart Mill et élaborée dans un ouvrage – également élevé au rang de classique des *comparative politics* – par Adam Przeworski et Henri Teune, *The Logic of Comparative Inquiry*, paru en 1970. Sidney Tarrow rappelle que, dans la présentation initiale de ces deux configurations, la comparaison MSSD est jugée techniquement inférieure à la comparaison MDS ; sa propre démonstration consiste alors à montrer que cette différence de validité n'apparaît pas au regard de comparaisons pair-à-pair valides effectuées dans les deux configurations, en s'appuyant sur deux études classiques de la politique comparée.²⁰

Si les avantages et les inconvénients de chacune de ces configurations sont connus, ils n'ont en réalité qu'un faible intérêt, mis à part peut-être heuristique, dans le cas d'une

¹⁸ *Ibid.*, p. 246. Cette stratégie de cumulation est observable dans les recherches de Kathleen Thelen et apparaît également dans la réflexion théorique de Peter Hall, « Aligning Ontology and Methodology in Comparative Research », *op. cit.*

¹⁹ Pour un aperçu de cette réflexion, cf. Alexander George et Andrew Bennett, *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, *op. cit.*, p. 83–84 ; John Gerring et Jason Seawright, « Techniques for Choosing Cases », in John Gerring, *Case Study Research*, *op. cit.*, p. 86–150 ; Andrew Bennett et Colin Elman, « Qualitative Research: Recent Developments in Case Study Methods », *op. cit.*, p. 460–463.

²⁰ Celles d'Alexis de Tocqueville en Amérique et Robert Putnam en Italie, respectivement ; Sidney Tarrow, « The Strategy of Paired Comparison », *op. cit.*, p. 233–238.

comparaison cherchant à établir des observations causales de type CPO, où le « degré de différence » entre les cas d'étude n'est pas une mesure appropriée de la force causale des déterminants observés, et ce contrairement à une observation causale de type DSO.²¹ S'il s'agit d'étudier l'influence du développement économique sur la privatisation d'un secteur industriel national, alors une comparaison MDSD entre la Chine et l'Allemagne permet effectivement de mettre à jour un contraste certainement plus saisissant qu'une comparaison entre deux pays du Benelux ; mais si l'observation ne se fonde pas sur des variables quantifiées et quantifiables dans le but de produire des observations causales de type DSO, et consiste au contraire à analyser, par exemple, les effets de l'*ethos* bureaucratique tel qu'exprimé par des fonctionnaires britanniques et français au cours des privatisations industrielles dans leur environnements respectifs, la « distance » entre ces deux *ethos* ne joue aucun rôle tangible dans la détermination du processus étudié, une variation mineure de variable indépendante (comme une légère différence dans le découpage administratif des bureaux chargés de la régulation industrielle) étant susceptible de produire des effets tout aussi importants qu'une variation majeure de variable indépendante (comme le degré de politisation des personnels impliqués).

Ces remarques sur la sélection des cas n'épuise absolument pas la réflexion à ce sujet ; des considérants pratiques et épistémologiques supplémentaires interviennent naturellement dans le processus de sélection des unités d'observation. Cependant, ces remarques ont deux conséquences sur la stratégie rédactionnelle des comparaisons pair-à-pair. Elles invitent, tout d'abord, à éviter le langage de la « différence radicale » entre les deux cas observés : dans une explication réellement causale, une *légère* différence peut potentiellement expliquer autant qu'une différence *fondamentale* (à supposer qu'il existe une échelle de mesure permettant de qualifier empiriquement et objectivement ces différences dans ces termes). Elles invitent ensuite à ne pas se soucier outre mesure du schème comparatif employé : les comparaisons MSSD et MDSD contiennent autant de processus à comparer l'une que l'autre, ce qui affaiblit considérablement l'intérêt, pour le chercheur, de s'identifier principalement à l'une ou l'autre lorsque son objectif est d'effectuer

²¹ C'est ce qui ressort de la manière dont est génériquement présentée la configuration MDSD, censée aboutir aux relations les plus robustes et donc les plus explicatives entre variables dépendantes et indépendantes (Todd Landmann, *Issues and Methods in Comparative Politics*, *op. cit.*, p. 70 ; Theda Skocpol et Margaret Somers, « The Uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry », *op. cit.*, p. 184). Les interprétations plus fines des configurations MSSD et MDSD conduisent par ailleurs à des stratégies inférentielles différentes du canon établi, dans la littérature, à partir de l'ouvrage de Przeworski et Teune ; cf. David Levi-Faur, « A Question of Size? A Heuristics for Stepwise Comparative Research Design », in Heike Grimm et Benoît Rihoux (dir.), *Innovative Comparative Methods for Policy Analysis: Beyond the Quantitative-Qualitative Divide*, New York, Springer, 2006, p. 43–66.

des observations causales de type CPO. C'est la qualification de ces processus qui fait ressortir l'intérêt majeur d'une comparaison pair-à-pair, comme le souligne encore Sidney Tarrow en reprenant à son compte la distinction entre études corrélationnelles et études processuelles précédemment évoquée.²² L'un des exemples qu'il cite à ce titre mérite une attention supplémentaire : l'ouvrage de Theda Skocpol sur les révolutions chinoise, française et russe présente en effet une stratégie rédactionnelle tout à fait envisageable dans le cadre d'une comparaison pair-à-pair, fondée sur une division primaire entre causes et conséquences (*outcomes*), et sur une division secondaire par entrées analytiques pour les causes, et par terrains pour leurs effets.²³ Sa recherche emploie par ailleurs une combinaison des méthodes MSSD et MDSD, qui illustre à son tour l'impossibilité d'un choix (inutilement) contraignant entre les deux approches lorsque les observations ne se destinent pas à la production d'un raisonnement causal de type DSO.²⁴

– Au niveau de ses conditions pratiques, la comparaison pair-à-pair soulève un autre implicite : si cette méthode comparative paraît particulièrement préconisée à l'échelle d'un travail de recherche individuel mené sur une ou plusieurs années, faut-il s'autoriser à la mener en équipe ? Les recherches collectives présentent le risque inhérent d'aboutir à une division du travail qui supprime, pour certains sinon tous les participants, la possibilité d'observer plus d'un cas d'étude avec la profondeur empirique nécessaire à l'établissement d'une comparaison non superficielle ; ce risque se prolonge ensuite dans la restitution écrite des travaux, frappée du travers classique des cas superposés sans plus de cohérence qu'un propos introductif et conclusif d'ambition moyenne et généralement orienté vers la production de banalités scientifiquement insuffisantes, mais appréciées dans l'univers éditorial.

Sans expérience particulière en la matière, notre position provisoire consiste à penser que la comparaison pair-à-pair interdit intrinsèquement cette démarche, et qu'à l'échelle d'un travail collectif, seules des équipes structurées sur une séquence exhaustive de comparaisons pair-à-pair peuvent se prévaloir d'un travail authentiquement comparatif. En pratique, cette organisation revient à découper, pour une comparaison définitive C_{def} incluant un nombre total de cas $N = \{1, 2, 3... n\}$, le travail en séquences de comparaison pair-à-pair C_{pap} entre deux cas d'études i et $i + 1$, au fil desquelles se construit de manière incrémentale une comparaison séquentielle de l'ensemble des cas. L'écriture formelle de cette séquence est donnée ci-dessous.

²² Sidney Tarrow, « The Strategy of Paired Comparison », *op. cit.*, p. 238–243.

²³ Theda Skocpol, *States and Social Revolutions: A Comparative Analysis of France, Russia and China*, Cambridge University Press, 1979. La table des matières de l'ouvrage est reproduite en Annexe A.

²⁴ Theda Skocpol et Margaret Somers, « The Uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry », *op. cit.*, p. 184–185.

On note n le nombre total de cas d'étude et C_{def} la série de comparaison pair-à-pair aboutissant à une comparaison séquentielle de tous les cas d'étude du vecteur N .

$$N = \{1, 2, 3 \dots n\}$$

$$C_{def}(N) = \sum_{i=1}^{n-1} C_{pap}(i, i+1) = C_{pap}(1, 2) + C_{pap}(2, 3) + \dots + C_{pap}(n-1, n)$$

Dans cette vision des choses, l'ordre des cas d'étude dans la séquence N est potentiellement crucial ; le travail collectif doit alors consister, une fois les quatre premiers cas d'étude observés, à établir des « circuits parallèles » de comparaison explorant des permutations entre cas d'études et permettant de confronter, pour $N=4$, les comparaisons du « circuit » contenant $C_{pap}(1,2)$, $C_{pap}(2,3)$ et $C_{pap}(3,4)$ aux comparaisons du « circuit » contenant $C_{pap}(1,3)$, $C_{pap}(2,4)$ et $C_{pap}(1,4)$. Cette suggestion montre l'ampleur de la tâche : si l'on s'en tient à des comparaisons pair-à-pair dans un ensemble de cas n , la première séquence de comparaison P_{seq} ne requiert que $n-1$ comparaisons pair-à-pair, mais la somme des permutations à envisager dans une comparaison exhaustive P_{tot} croît très rapidement, selon la formule donnée ci-dessous.

On note P_{seq} le nombre de comparaisons pair-à-pair incluses dans une comparaison séquentielle de n cas d'étude, et P_{tot} l'ensemble des comparaisons pair-à-pair envisageables.

$$P_{seq}(N) = n - 1$$

$$P_{tot}(N) = \frac{n!}{2!(n-2)!} = \frac{1}{2}(n-1)n$$

En suivant cette formalisation, qui prolonge la *building-block strategy* d'Howard Becker et à laquelle se réfère Sidney Tarrow, on réalise ainsi qu'une comparaison de quatre cas d'études sur le mode d'une séquence exhaustive de comparaisons pair-à-pair exige d'effectuer six comparaisons, ce qui reste envisageable en pratique, mais que ce chiffre s'élève à dix puis quinze comparaisons pour cinq et six cas d'étude respectivement, ce qui pose des problèmes de faisabilité évidents. Cette règle est toutefois la seule qui, à notre sens, puisse régir un projet de recherche collectif souhaitant fournir une comparaison rigoureuse entre plusieurs cas d'étude, dans l'hypothèse où la comparaison pair-à-pair ait été retenue comme méthode commune de travail, et qu'aucune autre méthode de travail ne se montre plus productive sans perte de cumulativité.

Du point de vue des stratégies rédactionnelles, la méthode séquentielle exhaustive se prête mal à la juxtaposition des terrains d'enquête sous forme de chapitres séparés : on envisage difficilement une entrée en six chapitres traitant séquentiellement la comparaison entre deux unités d'observation, pour un ensemble total de quatre cas. À l'inverse, cette

méthode incite fortement à produire l'effort d'analyse nécessaire pour structurer le rendu final des recherches sous la forme de sections correspondant à des entrées analytiques distinctes²⁵, ou à des périodes historiques données si les bornes temporelles de la recherche s'y prêtent ; à titre d'exemple, l'ouvrage *The Politics of Telecommunications* de Mark Thatcher fournit une illustration convaincante de ce qu'un découpage temporel peut permettre d'exprimer au sujet d'une comparaison pair-à-pair entre la France et le Royaume-Uni.²⁶

Conçue dans ces termes, la comparaison pair-à-pair présente l'avantage immédiat d'écartier plusieurs des critiques récurrentes adressées aux comparaisons internationales. Pour reprendre une schématisation de ces critiques, proposée par Patrick Hassenteufel dans plusieurs textes abordant ce sujet,²⁷ les conditions pratiques de la comparaison pair-à-pair ne correspondent pas à une comparaison désarticulée – ou « factice » – entre des cas d'étude envisagés séparément, que la recherche soit menée individuellement ou en équipe ; de même, cette méthodologie s'interdit une comparaison « à distance », livrée sans investissement d'un des deux terrains d'enquête.²⁸ En revanche, elle reste soumise au biais réductionniste des comparaisons qui menacent la démarche comparative en ne voyant dans les cas étudiés que des « styles » nationaux et en n'exploitant la comparaison de ces styles que pour mieux en réifier les hypothèses de départ. En conséquence, on s'attachera, dans la section suivante, à envisager la compatibilité entre la méthode comparaison pair-à-pair et la méthode d'identification de trajectoires nationales, qui dépasse la catégorie de « styles » tout en conservant certaines de ses prémisses.

3. Principes des trajectoires nationales

La littérature scientifique en analyse politique comparée montre que la problématique du changement d'institutions et/ou de politiques publiques y est omniprésente, et que le développement de concepts, de mesures et de typologies appropriés pour qualifier ces phénomènes de changement figure parmi les enjeux méthodologiques et théoriques les plus

²⁵ Patrick Hassenteufel, « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale », *op. cit.*, p. 120.

²⁶ Mark Thatcher, *The Politics of Telecommunications*, Oxford University Press, 1999. La table des matières de l'ouvrage est reproduite en Annexe B.

²⁷ Patrick Hassenteufel, « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale », *op. cit.*, p. 117-118.

²⁸ La schématisation de Patrick Hassenteufel met également en garde contre les comparaisons fondées sur des raisonnements sophistiqués, Ce problème de logique, qui concerne toutes les pratiques de recherche et pas uniquement l'analyse comparée, est théoriquement évité par la méthode du *process-tracing*, qui multiplie les hypothèses alternatives et les tests contrefactuels ; cf. Andrew Bennett et Colin Elman, « Qualitative Research: Recent Developments in Case Study Methods », *op. cit.*

importants de ce courant d'étude.²⁹ L'ambiguïté constitutive de cette problématique réside dans l'« illusion idiosyncrasique », qui consiste à ne repérer, dans chaque cas d'étude, que la mise en œuvre d'un processus de changement spécifique au cas observé, rattachable à une « manière de faire » propre à ses agents et à ses structures. L'intérêt de la comparaison disparaît alors en grande partie lorsque cette illusion est réifiée sous la forme de concepts permettant de s'affranchir d'une théorie *générale* (mais pas universelle), c'est-à-dire présente dans *l'ensemble des cas étudiés*.

En effet, faire remarquer la diversité empirique des processus de changement devrait être considéré comme trivial. Même lorsque les changements d'institutions et/ou de politiques publiques produisent une convergence vers une situation unique, comme la libéralisation partielle des services publics ou la disparition des famines dans les régimes démocratiques, l'accomplissement de cette opération par le biais de processus distincts est raisonnablement plus prévisible que l'observation inverse. L'objectif scientifique d'une analyse comparée consiste, au contraire, à faire émerger une logique unique capable de dépasser les variations observées entre, et à l'intérieur, de chaque cas d'étude.

L'élaboration d'une telle logique scientifique court un risque supplémentaire lorsqu'elle est pensée de manière statique. La théorie des styles nationaux de politiques publiques, par exemple, est certainement à même de donner une pente correcte à l'analyse, en fournissant une indication sur la logique de consultation qui s'applique dans un cas d'étude, de la même manière que d'autres théories renseignent utilement la pente suivie par l'exercice du pouvoir gouvernemental sous l'effet de la concentration du pouvoir politique découlant des systèmes électoraux.³⁰ Cette forme de théorisation est toutefois très sensible aux variations temporelles qui s'exercent – naturellement³¹ – dans un cas d'étude donné ; en conséquence, sa portée explicative sera nécessairement limitée à de courtes fenêtres de validité, qui ne permettent ni une étude longitudinale du changement, ni une analyse des politiques visant justement à modifier les institutions de la consultation et de la décision politique. Enfin, comme toute étude fondée principalement sur des variables fixes de type *comparative statics*, cette approche encourage également la juxtaposition des cas d'étude, plutôt que la confrontation systématique de leurs dynamiques individuelles.

²⁹ Pour une approche à jour de cette problématique et de sa littérature, cf. Bruno Palier et Yves Surel (dir.), *Quand les politiques changent*, L'Harmattan, 2010.

³⁰ Cf., respectivement, Jeremy J. Richardson (dir.), *Policy Styles in Western Europe*, Allen & Unwin, 1982, et Arend Lijphart, *Patterns of Democracy*, Yale University Press, 1999.

³¹ Encore une fois, la diversité des processus dans l'espace et dans le temps est une observation triviale plutôt qu'un résultat significatif.

L'objectif d'une logique processuelle et temporalisée unique semble mieux desservi par les auteurs faisant le choix d'identifier des *trajectoires* institutionnelles et politiques dans leurs cas d'étude. Les travaux de Charles Tilly (sur la construction des États européens modernes) et de Mark Thatcher (sur la régulation des télécommunications en France et en Angleterre) sont, à ce titre, deux exemples de mise en valeur de trajectoires nationales sous-tendues par des « logiques persistantes, des règles et des stratégies, attachées à des caractéristiques durables des processus de décision, à la direction prises par les politiques, aux intérêts servis par les décisions publiques et aux stratégies poursuivies par les acteurs ». ³² Sans rompre totalement avec l'idée que des styles de décision existent au niveau des entités politiques, la notion de trajectoire rejette toutefois la possibilité de considérer ces styles autrement que dans le cadre d'institutions historiquement situées. ³³ Cette distinction analytique s'accompagne de descripteurs empiriques précis, isolant des variables denses et préalablement spécifiées ; elle permet aussi d'identifier des modes privilégiés d'expression du changement au cours du temps, qui peuvent se comprendre comme des configurations de variables hiérarchisées. ³⁴ À ce stade de la réflexion, on peut rapidement observer que la notion de trajectoire respecte les prémisses fondamentales du *process-tracing*, et qu'elle s'articule sans confusion possible avec les notions permettant d'exprimer certaines caractéristiques durables des agencements institutionnels, comme la notion de régime ou celle de variété de capitalisme. ³⁵ Dans le cadre d'une comparaison pair-à-pair, l'ensemble des notions identifiées ici présente l'avantage d'être suffisamment maniable pour inscrire un projet de recherche comparative dans un horizon pratique raisonnable ; de plus, comme le suggère Sidney Tarrow en citant lui-même une autre recherche de Charles Tilly, ces notions ne sont pas dépendantes d'un cadre d'analyse stato-centré et peuvent tout à fait se transposer sur des unités politiques infranationales. ³⁶

³² Mark Thatcher, *The Politics of Telecommunications*, *op. cit.*, p. 8–9. On suit ici le raisonnement général et les exemples donnés par Yves Surel, « Des styles de politiques publiques à l'institutionnalisme national », communication présentée à la 5^e école d'été de politique comparée, Aix-en-Provence, juin 2009.

³³ C'est également l'intérêt de la théorie des styles de décision avancée par Fritz Scharpf, en lien avec les travaux de Johan P. Olsen et de ses collègues ; cf. Fritz W. Scharpf, « Decision Rules, Decision Styles and Policy Choices », *Journal of Theoretical Politics* 1(2) : 149-176, 1989.

³⁴ Sans rentrer dans le détail, on peut souligner un problème théorique dans cette proposition. Charles Tilly, cette hiérarchisation passe par l'identification d'une variable constamment dominante dans le couple formé par le capital et la coercition ; à l'inverse, d'autres propositions d'étude des configurations institutionnelles laissent la possibilité de modifier cet ordonnancement au cours du temps ; cf. notamment la proposition faite dans Bruno Palier and Yves Surel, « Les "trois i" et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique* 55(1) : 7-32, 2005.

³⁵ *Ibid.* À l'inverse, la notion de « régime d'action », issue de l'économie des conventions, n'offre pas le même degré de clarté analytique que la distinction entre styles de décision, régimes et trajectoires.

³⁶ Sidney Tarrow, « The Strategy of Paired Comparison », *op. cit.*, p. 251–252.

Le choix analytique d'identification des trajectoires nationale guide en partie notre proposition finale d'une stratégie d'écriture pour les comparaisons pair-à-pair. Cette stratégie peut se formaliser sous la forme d'une typologie rédactionnelle à établir en deux temps, en faisant intervenir les notions de temporalité et d'inférence incontournables dans le raisonnement qui préside au développement des sciences sociales.

– Dans un premier temps, il s'agit d'effectuer un *découpage temporel* des résultats à exposer, en passant soit par une *périodisation* si l'étude porte sur un phénomène qui s'étend et/ou se répète sur le long terme, soit par un *séquençage* si l'étude se concentre sur un phénomène dont l'apparition et/ou la répétition dans le temps se sont produites sur une courte durée. Dans les deux cas, le découpage est narratif, ce qui représente un choix assumé de la stratégie d'écriture proposée.³⁷ En conséquence, le choix entre périodisation et séquençage correspond à la « mineure » de notre stratégie.

– Dans un second temps, il s'agit d'effectuer un *découpage inférentiel*, en distinguant, à la manière de Theda Skocpol dans son ouvrage précité, les causes et les effets des phénomènes étudiés. Ce choix correspond à la « majeure » de notre stratégie rédactionnelle, qui se construit en miroir des objectifs généraux du projet de recherche.

Schématiquement, on a distingué quatre projets possibles. Dans l'optique d'une recherche s'étendant sur une longue période historique et s'attachant à comprendre, par exemple, les causes des révolutions, l'objectif de la comparaison renvoie à la détermination des forces en présence, et à la reconfiguration des intérêts s'exprimant dans le champ politique selon les périodes considérées (*stratégie 1*). Si, au contraire, la recherche se concentre sur les effets des institutions sur la temporalité du changement (*stratégie 2*), alors la recherche s'insérera plus volontiers dans le courant de recherche défini par le néoinstitutionnalisme historique et l'économie politique.³⁸

³⁷ Le risque encouru, celui d'une linéarité excessive de l'explication par rapport à l'ordre réel des faits étudiés, est en effet moindre dans la mesure où le *process-tracing* incite à s'interroger en profondeur sur les inférences causales attribuées au récit ; pour une sélection de perspectives méthodologiques prolongeant cette interrogation, cf. Roberto Franzosi, « Narrative Analysis: Why (and How) Sociologists Should Be Interested in Narrative », *Annual Review of Sociology* 24: 517–554, 1998 ; Andrew Abbott, « From Causes to Events : Notes on Narrative Positivism », *Sociological Methods & Research* 20(4) : 428–455, 1992 ; Jean-Louis Fabiani, « Pour en finir avec la réalité unilinéaire », *op. cit.* ; et Peter Abell, « A Case for Cases : Comparative Narratives in Sociological Explanation », *Sociological Methods & Research* 38(1) : 38–70, 2009.

³⁸ Cf. notamment Kathleen Thelen, « How Institutions Evolve. Insights from Comparative Historical Analysis », in James Mahoney et Dietrich Rueschemeyer (dir.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003, p. 208–240 ; James Mahoney et Kathleen Thelen, « A Theory of Gradual Institutional Change », in James Mahoney et Kathleen Thelen (dir.), *Explaining Institutional Change. Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge : Cambridge University Press, 2010, p. 1–37.

Cette division s'applique également aux recherches dont la focale temporelle, plus courte, se prête plus à une division du phénomène étudié sous forme de séquence. Dans l'optique d'une recherche cherchant à repérer les causes d'une réforme réussie ou manquée, ce sont les jeux d'acteurs et leurs interventions à l'intérieur et à l'extérieur du champ politique qui retiendront l'attention, afin d'expliquer la forme prise par la décision politique en dernière instance (*stratégie A*) ; en revanche, lorsque l'objectif de la recherche devient la compréhension des conditions dans lesquelles le phénomène observé serait appelé à se reproduire, c'est-à-dire dans les cas d'étude où la réplication du phénomène est immédiatement envisagée (par cycle ou par simple succession), l'attention portera plus directement sur les effets des politiques passées, afin d'envisager leur continuation (*stratégie B*). Ces quatre stratégies de recherche, qui s'articulent en deux couples de stratégies { 1 ; 2 } et { A ; B }, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

| | | Forme démonstrative (majeure) | |
|---------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| | | Causes | Effets |
| Forme narrative (mineure) | Périodisation | 1 Détermination des forces et des intérêts en présence | 2 Détermination des changements et stabilités de long terme |
| | Séquençage | A Conditions d'aboutissement des jeux d'acteurs | B Conditions de réalisation du prochain cycle |

On remarquera, pour terminer, que cette manière de concevoir la comparaison incite à travailler sur des *temps* plutôt que sur des *espaces* politiques ; en conséquence, elle interdit implicitement à la comparaison de se construire par l'intermédiaire d'une juxtaposition *post hoc* de monographies, et encourage plutôt un aller-retour constant sur les deux terrains d'enquête, en appliquant les méthode de l'enquête – et tout particulièrement l'entretien – à *plusieurs reprises* sur les mêmes sujets, en faisant varier les questions selon que l'on s'intéresse alors aux causes ou aux effets du phénomène étudié. Elle incite également à adopter un langage systématiquement attentifs aux jeux d'acteurs, aux institutions, et aux objectifs précis de la démonstration menée de manière comparative.

Conclusion

L'objet de cette communication a été de croiser plusieurs des questions méthodologiques posées par l'analyse comparée en partant du cas spécifique de la comparaison pair-à-pair. Cette méthode présentait l'intérêt d'avoir été employée dans de nombreuses recherches qui permettaient, en conséquence, d'observer les différentes stratégies de sélection des cas et de généralisation avancées dans chacune d'entre elles.

De plus, cette méthode est rattachable à différentes stratégies rédactionnelles, dont on a proposé une typologie préliminaire. La structuration du rendu écrit des recherches par leurs objectifs analytiques semble le plus pertinent en vue de s'affranchir des obstacles posés par la présentation, dans un même travail, de plusieurs terrains d'enquête. Il serait cependant injuste, en propos conclusif, de laisser aux seules recherches comparatives la problématique de la restitution des résultats obtenus sur différentes unités d'observation : la recherche monographique se heurte exactement aux mêmes questions lorsqu'elle cherche à rendre compte, par exemple, d'actions menées simultanément par différents groupes sociaux autour d'un même enjeu et/ou aboutissant à la survenue d'un même événement. En vérité, aucune méthode de recherche empirique *et* logique n'est susceptible de faire l'économie de la réflexion autour de ses stratégies d'écriture. Une meilleure prise en compte de la temporalité des phénomènes et des objets politiques sera très certainement instrumentale dans la formalisation de ces stratégies d'écriture,³⁹ de même que la formulation de guides épistémologiques plus précis sur la substance analytique des explications formulées permettra de mieux appréhender la transcription analytique, plutôt que linéaire, des phénomènes observés.⁴⁰

Les développements contemporains de l'analyse politique comparée montrent que ces chantiers intellectuels ne sont pas négligés dans les efforts de recherche actuels. De ce point de vue, les résultats scientifiques des défis que cette sous-discipline ne cesse de se poser à elle-même ne manqueront pas de contribuer extensivement à la science politique comme discipline à part entière.

³⁹ Sur ce point, cf. Paul Pierson, *Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis*, Princeton University Press, 2004 ; pour une approche plus générale de la temporalité en sciences sociales, cf. Andrew Abbott, *Time Matters: On Theory and Method*, University of Chicago Press, 2001.

⁴⁰ En science politique, une contribution majeure dans ce domaine est de celle de Craig Parsons, *How to Map Arguments in Political Science*, Oxford University Press, 2007.

Annexe A. Table des matières de *States and Social Revolutions*

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <i>Introduction</i> | |
| 1. Explaining Social Revolutions: Alternatives to Existing Theories | 3 |
| A Structural Perspective | 14 |
| International and World-historical Contexts | 19 |
| The Potential Autonomy of the State | 24 |
| A Comparative Historical Method | 33 |
| Why France, Russia, and China? | 40 |
| <i>Part I Causes of Social Revolutions in France, Russia, and China</i> | |
| 2. Old-Regime States in Crisis | 47 |
| Old-Regime France: The Contradictions of Bourbon Absolutism | 51 |
| Manchu China: From the Celestial Empire to the Fall of the Imperial System | 67 |
| Imperial Russia: An Underdeveloped Great Power | 81 |
| Japan and Prussia as Contrasts | 99 |
| 3. Agrarian Structures and Peasant Insurrections | 112 |
| Peasants Against Seigneurs in the French Revolution | 118 |
| The Revolution of the <i>Obshchinas</i> : Peasant Radicalism in Russia | 128 |
| Two Counterpoints: The Absence of Peasant Revolts in the English and German Revolutions | 140 |
| Peasant Incapacity and Gentry Vulnerability in China | 147 |
| <i>Part II Outcomes of Social Revolutions in France, Russia, and China</i> | |
| 4. What Changed and How: A Focus on State Building | 161 |
| Political Leaderships | 164 |
| The Role of Revolutionary Ideologies | 168 |
| 5. The Birth of a “Modern State Edifice” in France | 174 |
| A Bourgeois Revolution? | 174 |
| The Effects of the Social-Revolutionary Crisis of 1789 | 181 |
| War, the Jacobins, and Napoleon | 185 |
| The New Regime | 196 |
| 6. The Emergence of a Dictatorial Party-State in Russia | 206 |
| The Effects of the Social-Revolutionary Crisis of 1917 | 207 |
| The Bolshevik Struggle to Rule | 212 |
| The Stalinist “Revolution from Above” | 220 |
| The New Regime | 225 |
| 7. The Rise of a Mass-Mobilizing Party-State in China | 236 |
| The Social-Revolutionary Situation after 1911 | 237 |
| The Rise and Decline of the Urban-Based Kuomintang | 242 |
| The Communists and the Peasants | 252 |
| The New Regime | 263 |
| <i>Conclusion</i> | 284 |

Source : Google Books.

Annexe B. Table des matières de *The Politics of Telecommunications*

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <u>Introduction: Telecommunications in Britain and France, National Institutions, and Change</u> | 1 |
| <u>1. National Institutions, Differences, Stability, and Change</u> | 7 |
| Part I. The British and French Telecommunications Sector in 1969 and External Pressures For Change | |
| <u>2. The Roots of History: Telecommunications in Britain and France before 1969</u> | 31 |
| <u>3. Technological and Economic Pressures for Change in Telecommunications from the 1960s to the 1990s</u> | 47 |
| <u>4. Pressures for Change from the International Regulatory Environment of Telecommunications from the 1960s to the 1990s</u> | 71 |
| Part II. Institutions and Policy Making 1969–1979 | |
| <u>5. The Institutional Framework of the Telecommunications Sector in Britain and France 1969–1979: Divergence, Reform, and Standstill</u> | 91 |
| <u>6. Policy Making in the 1970s: Constraints in Britain, Boldness in France</u> | 112 |
| Part III. Institutions and Policy Making 1980–1997 | |
| <u>7. The Institutional Framework of Telecommunications 1980–1997: National Change, Divergence, and Differences</u> | 143 |
| <u>8. The Impacts of Institutional Change and Divergence on Policy Making: The Network Operators in Britain and France during the 1980s</u> | 172 |
| <u>9. Competition in Network Operation 1990–1996: Differing National Paths away from Monopoly</u> | 205 |
| <u>10. Policy Making in a New Field of Telecommunications: Advanced Networks and Services and Customer Premises Equipment from the Late 1970s to the Mid-1990s</u> | 228 |
| Part IV. Economic Outcomes in Telecommunications 1970–1997 | |
| <u>11. Economic Outcomes in the Telecommunications Sector in Britain and France 1970–1997: Convergence Despite Institutional Divergence</u> | 263 |
| Part V. Conclusions | |
| <u>12. National Institutions, Policy, and Change</u> | 305 |

Source : Google Books.